

- Faculté des sciences
- www.unine.ch/sciences

## TP Biologie du sol (3BL2168)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Master en biogéosciences</b>	<b>TP: 20 pg</b>	Voir ci-dessous	2

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

### Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

### Equipe enseignante

Les travaux pratiques sont donnés par Clément Duckert et Estelle Bruni

### Contenu

\* Le contenu spécifique dépend en partie de la possibilité ou non de travailler en présentiel.

Ce TP est divisé en deux parties: 1. Invertébrés, 2. Protistes

Pour chaque partie les étudiant-e-s devront réaliser un mini-projet de recherche pour répondre à une question (estimation de la qualité biologique d'un sol par l'analyse des invertébrés et protistes).

- Pour la faune du sol, ils se formeront aux méthodes d'extraction et d'identification et utiliseront une approche d'évaluation rapide (QBS) de la qualité des sols basée sur l'observation rapide d'échantillons.

- Pour les protistes ils (1) évalueront la densité de protistes cultivables par la méthode de dilutions en série et (2) les principaux types de protistes du sol par observation directe

### Forme de l'évaluation

Contrôle continu noté.

Première tentative :

Critères de réussite de l'évaluation: Les étudiants effectuent un travail individuel ou par groupe durant le TP. Ils rédigent ensuite un rapport individuel qui contiendra les résultats principaux, une analyse des données et leur interprétation.

Les rapports sont évalués sur la base des critères suivants :

Forme : Qualité de la présentation, lisibilité du texte et des illustrations, légendes des graphiques etc.

Fonds : Contenu scientifique, pertinence des analyses de données et de l'interprétation des résultats, discussion/critique des résultats, des limitations l'étude ou des méthodes, perspectives.

Délai et modalités d'envoi: Le rapport est à rendre deux semaines après le dernier cours.

Présence des étudiants: N'est pas un critère pour l'évaluation.

2ème tentative :

En cas d'échec à la première tentative ou de résultat insuffisant non compensé, l'étudiant-e doit contacter le responsable du TP après la publication officielle des résultats pour organiser le rattrapage.

Une deuxième tentative, à réaliser lors d'une session d'examens ultérieure de la même année académique (août-septembre), sera accomplie par la rédaction d'un rapport personnel portant sur l'ensemble des sujets abordés au TP. Ce rapport, dont les détails seront définis par le responsable du TP, qui en informera officiellement l'étudiant-e par email, devra être rendu au plus tard deux semaines avant le début de la session d'examens pendant laquelle l'inscription à la deuxième tentative aura été réalisée. Une non-soumission du rapport dans les délais sera notifiée par un échec.

### Documentation

Le ppt ou pdf de l'introduction ainsi que des documents d'identification seront fournis aux étudiant-e-s

### Pré-requis

Connaissances de base en biologie et en écologie, a priori acquises au cours du bachelor et cours du master

- Faculté des sciences
- [www.unine.ch/sciences](http://www.unine.ch/sciences)

## **TP Biologie du sol (3BL2168)**

### **Forme de l'enseignement**

Une base théorique est donnée en introduction au TP, puis les étudiant-e-s travaillent par groupes. Travaux pratiques

### **Objectifs d'apprentissage**

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Distinguer les principaux groupes d'organismes du sol
- Découvrir la diversité des organismes du sol
- Interpréter les conditions écologiques du milieu sur la base des organismes du sol

### **Compétences transférables**

- Gérer des projets
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'écrit
- Stimuler sa créativité
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes